

Aux Membres du Conseil Communautaire

Objet : Convocation au Conseil Communautaire

Réf. : SB-Conseil01

Cher(e)s Collègues,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion d'un Conseil Communautaire qui se tiendra le :

Jeudi 23 février 2023 à 19h00

dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de Valois

62, rue de Soissons à Crépy-en-Valois

(Attention, le dispositif dérogatoire « quorum 1/3 », « 2 pouvoirs par présent » instauré par la loi du 10 novembre 2021 est arrivé à son terme le 31 juillet 2022. Désormais, retour aux modalités de droit commun)

A l'ordre du jour :

0- Interventions des représentants des SDIS de Nanteuil le Haudouin et de Crépy en Valois

I- Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 15 décembre 2022

II- Délibérations :

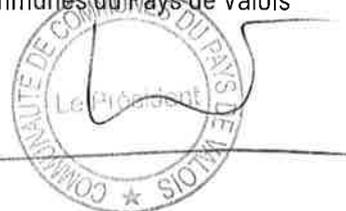
1. Approbation du Compte Administratif 2022 / Budget CCPV
2. Débat d'orientations budgétaires 2023
3. Création du tableau des effectifs du Budget Annexe Eau Potable
4. Nouveau dispositif de protection sociale complémentaire pour les agents de la CCPV
5. Désignation des délégués au SMAEP de la Goële par représentation substitution de la Commune de Ver sur Launette
6. Autorisation de signature d'une convention de Projet Urbain Partenarial relative au projet Virtuo à Silly le Long
7. Participation par voie électronique du public / Procédure d'autorisation environnementale dans le cadre de la création ZAC Silly Plessis
8. Approbation du Compte Administratif 2022 / Budget Annexe du SPANC
9. Approbation du Compte Administratif 2022 / Budget Annexe de l'Office du Tourisme
10. Approbation du Compte Administratif 2022 / Budget Annexe du Bâtiment Industriel Locatif
11. Approbation du Compte Administratif 2022 / Budget Annexe de la Pépinière d'Entreprises
12. Approbation du Compte Administratif 2022 / Budget Annexe de la ZA de Nanteuil le Haudouin
13. Approbation du Compte Administratif 2022 / Budget Annexe de la ZA de Crépy en Valois
14. Approbation du Compte Administratif 2022 / Budget Annexe de la ZA de Silly-Plessis

III- Informations :

1. Compte-rendu des délégations d'attributions du Conseil Communautaire au Bureau et au Président en application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (note)

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e)s Collègues, en l'assurance de mes dévoués sentiments.

Didier DOUCET
Président de la Communauté de
Communes du Pays de Valois



POUVOIR

Je soussigné (e)

Conseiller Communautaire de la Commune de

Donne pouvoir à

Pour me représenter et voter en mes lieu et place à la réunion de Conseil Communautaire du Jeudi 23 février 2023 - 19h00, dans les locaux de la Communauté de Communes à Crépy en Valois.